

térielle du 14 juillet 1858. Comment M. Déniau, qui cite tant de circulaires et d'ordonnances, ne connaît-il donc pas celle-là qui devrait être la base de son argumentation ? Mais il faudra qu'il retourne à l'école. Il ignore cette prescription formelle, la seule loi en vigueur sur la matière (style Déniat). Cette circulaire ministérielle du 14 juillet 1858, ayant force de loi, dit textuellement : « L'une des classes doit présenter une superficie de un mètre carré par élève et une hauteur de quatre mètres. » Or, nos classes présentent 450 mètres carrés et une moyenne de 4 m. 15 de hauteur ; c'est donc bien 450 élèves que peuvent recevoir normalement les écoles, elles ne reçoivent, en fait, 500.

Le prix de revient, basé sur le chiffre normal de 450 places est donc de 171 fr. par élève ; il est, en réalité, à M. Déniau, inférieur à celui de toutes les écoles municipales construites à Roubaix et présentant les mêmes dimensions. A bases égales, il est notablement inférieur à celui de la majeure partie des écoles, même des plus simples figurant comme type à l'Exposition universelle, ce dont chacun peut se convaincre. La moyenne des prix de revient varie en France, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique etc. entre 200 et 500 francs par élève.

Voilà, Monsieur le Directeur, pour le seul des arguments de M. Déniau que je puisse atteindre. Quant aux autres, je me déclare incompetent ; je souhaite pour M. Déniau qu'il soit plus solide que celui-là, sinon je le plains.

La Société des écoles a rempli son mandat à la satisfaction générale ; elle en a les mains pleines de preuves. Les Ecoles sont bien et solidement construites, le fait est attesté par plusieurs architectes et entre autres, par celui du département. Les mœurs et attitudes de M. Déniau laissent parfaitement indifférent.

Quant à ce vaillant champion qui demande la fermeture des écoles pour s'assurer la sympathie de la classe ouvrière, je crains que, malgré son dévouement à la chose publique, M. Déniau ait de la peine à émouvoir les cœurs en faveur de la philanthropique entreprise qu'il conduit sans aucun mobile personnel contre nous, pour le seul bonheur des contribuables et de leurs enfants !

Un membre très-honorable du parti conservateur disait hier que ce Monsieur ne trouverait pas dix noms de contribuables bien placés à mettre à côté de sien pour son entreprise. Voilà, Monsieur le directeur, le cas que font les honnêtes gens de tous les partis, de ces attaques auxquelles ils s'abandonnent même que l'on se donne la peine de répondre.

Agrez, etc.

S. DE MOLLINS.

P.-S. — Je trouve à l'instant, dans votre numéro du 27, la dernière lettre de M. Déniau ; il cite un acte que nous n'avons pas contesté ; il ne citera pas celui de M. Rogier qui lui donnerait un démenti, ce dernier ne s'étant jamais engagé à faire un pavé, nécessaire seulement pour les écoles ; en tous cas, les achats de M. Rogier ou d'autres personnes ne sont pas en question, et nous continuons à défer M. Déniau de nous trouver des terrains aussi bon marché que les nôtres.

Est-il sérieux de voir M. Déniau se comparer au ministre ? Si M. de Freycinet n'avait pas eu d'autres titres que lui, il n'aurait jamais été nommé ingénieur avec distinction.

Enfin, le menace d'extraire 200,000 francs de notre caisse n'est pas plus sérieuse que le parallèle entre M. Déniau et le ministre.

Qu'une fois pour toutes, M. Déniau sache que je ne suis pour rien dans la perte de sa place de huit mille francs de traitement et que c'est injustement qu'il ne cesse de me harceler ; s'il veut éviter des frais bien inutiles, il devrait se souvenir que la société n'a jamais fait de vente, mais une location, l'indemnité finale n'étant qu'une augmentation de loyer sans intérêts.

Pour annuler un bail de ce genre, M. Déniau peut avoir un levier comme Archimède, mais il lui manque le point d'appui que celui-ci cherchait en vain pour soulever le monde.

### Belgique

— On écrit de Bruxelles : Le grand procès engagé depuis un dixième d'année au sujet des affaires Langrand, vient enfin de recevoir son dénouement. L'arrêt de la chambre des mises en accusation de la cour de Bruxelles, qui renvoyait devant les assises MM. Notherm et le comte de Liedekerke-Beaufort, représentants, P. Debecker, ancien ministre de l'Intérieur, le comte Duval de Beauville et Comont, du chef de faux bilans et d'usage de ces faux bilans, a été cassé par la cour de cassation, qui a mis sans renvoi l'accusation à néant.

— Un crime épouvantable vient d'être commis il y a deux jours, au faubourg de Gasseliez, près Charleroi. Un garçon de ferme, connu sous le nom d'Antoine, a assassiné, à l'aide d'une fourche, Mms Pavesse, fermière chez qui il était employé. Le crime accompli, le meurtrier a mis la ferme au pillage et est parti moult sur un cheval enlevé à l'écurie.

— Hier soir, on a retiré de l'Escaut, vis-à-vis de la nouvelle usine à gaz, le cadavre du nommé Delattre, soldat volontaire au 3<sup>e</sup> chasseurs à pied. Ce jeune homme, engagé depuis quatre semaines seulement, appartenait à une famille rouennaise. Il avait disparu depuis dimanche et aura probablement commis l'imprudence de se baigner dans l'Escaut.

### Faits Divers

— L'Union libérale, de Tours, signale un crime qui a été commis samedi dernier dans la Caillier, n° 8.

La femme Adèle Blotin, née Millet, a été trouvée assassinée dans sa chambre. C'est l'une de ses amies, à qui elle avait donné rendez-vous la veille, qui l'a trouvée le matin, étendue morte, complètement nue, au pied de son lit. L'autopsie a démontré que la mort avait été occasionnée par une forte pression opérée sur les côtes, qui étaient fracturées en trente-deux endroits différents.

L'autour présumé du meurtre serait un individu qui aurait passé la nuit avec la femme Millet, et dont on a le signalement.

— Une foule recueillie suivait hier, au Père-Lachaise un digne et honnête homme, M. O. Lefort, propriétaire d'un grand magasin de nouveautés, à Paris.

La mort de cet honnête homme grossit la liste, hélas ! trop nombreuse des victimes de la Commune, car M. Lefort avait un nombre des otages.

— Un jour du mois d'avril 1871, une bande de fédérés fit irruption dans la maison de M. Lefort, et le somma de prendre un fusil et de se joindre à eux pour combattre « les Versaillais ».

— Vous m'enlèverez avec moi fusil, si vous voulez, s'écria M. Lefort, en se cramponnant, mais vous ne me forcerez jamais à marcher avec vous.

On se jeta sur lui et il fut traîné à travers les rues jusqu'à la prison de Mazas.

Le malheureux négociant resta enfermé, attendant son sort avec résignation. Le soleil du 24 mai se leva enfin pour lui, et l'armée vint délivrer les prisonniers, mais lorsque M. Lefort fut rendu à la liberté, à sa famille, à ses amis, il avait perdu la raison.

— Un incendie a éclaté, dimanche à cinq heures du soir, dans une fabrique de papier située aux environs de Vauvois (Oise), près Crépy en Valois, et a réduit en cendres cet important établissement avec les bâtiments attenants.

La perte totale est évaluée à 390,000 fr.

Par suite de ce sinistre, les 240 ouvriers et employés de la fabrique sont sans ouvrage ; malheur d'autant plus grand que 120 de ces ouvriers habitaient les bâtiments que le directeur, M. Delogre, avait fait construire à leur usage autour de l'usine.

La fabrique était en activité quand, tout à coup, les flammes ont envahi la salle des chiffons, où se trouvaient une soixantaine d'ouvriers. Malgré les secours les plus pressés, trois de ces malheureux n'ont pu être sauvés. Leurs cadavres ont été retrouvés entièrement carbonisés. Le nombre des blessés est considérable.

— Le *Nouveliste de Rouen* dit qu'il se passe à Bernay un événement assez singulier, et qui jette un certain émoi dans la population.

Au commencement du mois d'avril dernier, est mort subitement un des adjoints au maire, M. Raffin, qui était chargé des actes de l'état-civil. Or, il paraît que, depuis trois mois, cet adjoint avait négligé d'apposer sa signature sur les actes de mariage, de naissance et de décès ; de telle sorte que, pour légaliser ces actes, il faut aujourd'hui faire assigner plus de trois cents témoins et obtenir du tribunal civil les jugements nécessaires.

### TRIBUNAUX

La Petite République et M. DE BROGLIE ET DE FOURTOU

On se souvient que, sur la plainte en diffamation contre le journal la *Petite République française*, M. Doroussen, gérant de ce journal, avait été, par jugement de la 11<sup>e</sup> chambre, du 7 mars mars dernier, condamné en un mois d'emprisonnement, 1,000 fr. d'amende et à l'insertion dans le journal la *Petite République française* et, en outre, dans six journaux de Paris et six journaux du département, au choix de M. de Broglie et de Fourtou.

Sur l'appel interjeté par M. Doroussen, il était intervenu, à la date du 10 avril dernier, un arrêt par défaut confirmant purement et simplement le jugement ci-dessus énoncé.

L'affaire revenait hier devant la chambre correctionnelle de la cour, sur l'opposition à cet arrêt, et la cour, recevant en la forme Doroussen opposant à l'arrêt du 10 avril, a confirmé purement et simplement au fond le jugement frappé d'appel.

Le véritable journal officiel de l'Exposition

Nous avons parlé l'autre jour d'une magnifique publication intitulée « L'ALBUM DE L'EXPOSITION 1875 PAR CLUCCO ».

Cette publication, disons-nous, va reproduire, au moyen d'un procédé nouveau, appelé « photographie mécanique » toutes les vues extérieures et intérieures de l'Exposition.

Il sera bien la véritable journal officiel et le monument authentique de notre célèbre exposition.

Nous avons aujourd'hui entre les mains le 2<sup>e</sup> fascicule de ce remarquable ouvrage, qui reproduit, 1<sup>o</sup> le pavillon de la ville de Paris ; 2<sup>o</sup> la façade de la Belgique sur l'avenue des nations.

Des textes fort intéressants accompagnent, comme d'ordinaire, ce fascicule, nous engageons vivement nos lecteurs ; dans leur propre intérêt, soit à demander chez leur libraire à voir ce fascicule, soit à adresser directement deux francs à l'auteur éditeur Monsieur Gluq 118, Boulevard Sébastopol dont nous tenons à donner l'adresse à nos lecteurs ains de leur être agréable et utile.

L'auteur a créé, en effet, un service spécial d'échantillonnage voulant que la clientèle de province puisse s'abonner seulement en toute connaissance de cause ; nous approuvons de tous points une pareille façon d'agir.

### NOUVELLES DU MATIN

Londres, 27 juin soir.

D'après le *Times*, les Turcs ont menacé de quitter le Congrès si la ques-

tion de la cession de la Grèce à la Grèce est mise en discussion. Ils refusent d'évacuer Choumla si les Russes ne se retirent pas d'Andrinople.

Le *Morning-Post* dit qu'il est question de diviser la Turquie d'Asie en quinze provinces dont les gouverneurs seront assistés par des consuls anglais.

Le *Daily-News* annonce que le prince Gortschakoff, malade, a quitté le Congrès, et que le comte Schouvaloff le remplace.

La Banque d'Angleterre a élevé son escompte à 3 pour 100.

Londres, jeudi 27 juin, soir.

Les derniers avis de Berlin affirment que la situation s'est améliorée.

La question de l'évacuation de Schoumla et Varna n'inquiète pas le Congrès. Il n'y a aucune crainte de conflit entre les Russes et les Turcs.

Berlin, 27 juin, soir.

Le Congrès a décidé, en principe, que le mandat d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine sera donné à l'Autriche.

On va maintenant examiner les questions relatives aux Etats de l'Ouest ; la Serbie et le Monténégro, soutenues par toutes les puissances recevront de grandes satisfactions.

Madrid, 27 juin, soir.

Les funérailles de la reine auront lieu demain.

Paris, 27 juin, soir.

Les députés et sénateurs de Paris, dans une réunion tenue aujourd'hui, ont exprimé le caractère véritable de la démarche à tenter auprès du ministre pour obtenir des grâces à l'occasion de la fête du 30 juin.

Ils ne veulent nullement exercer de pression, mais sachent que le ministre leur est favorable, ils se concerteront amicalement avec lui à ce sujet.

M. Antonin Proust ayant demandé au ministre de la guerre l'autorisation de faire circuler dans l'armée des listes de souscription pour le monument du colonel Denfert, à Saint-Maixent, le ministre a répondu qu'il lui était impossible de lever l'interdiction générale prononcée par les règlements. L'interdiction contre toute manifestation collective est salutaire, mais, comme dans le cas présent, l'objet de la souscription est louable, il autorise tous les militaires à souscrire individuellement et il souscrit lui-même pour une somme de 500 fr. afin de donner l'exemple.

Vienne, 27 juin.

L'empereur d'Autriche a décidé que la cour prendrait le deuil pendant dix jours à partir du 28, pour exprimer ses regrets de la perte de la reine d'Espagne, Maria Mercedes.

Berlin, 27 juin.

On assure dans les cercles les mieux informés qu'il n'y a absolument rien de fondé dans la nouvelle portant que le gouvernement prussien et le prince Ernest-Auguste auraient conclu un arrangement en vertu duquel la Prusse restituait les biens du roi de Hanovre à ce prince, qui prendrait le titre de prince héréditaire de Brunswick-Lunebourg. On ajoute qu'il n'y a pas encore eu de négociations entre le gouvernement prussien et le fils du roi de Hanovre.

Berlin, 27 juin.

Les délégués helléniques ayant été informés par le président du Congrès de la décision que cette réunion a prise d'admettre les plénipotentiaires Grecs, à titre consultatif, lors de la discussion des questions concernant les affaires de la Grèce, le gouvernement d'Athènes se dispose à autoriser formellement ses délégués à la représenter au Congrès.

Berlin, 27 juin.

Le conseil municipal doit discuter aujourd'hui une proposition tendant à faire exécuter une œuvre d'art en souvenir du Congrès.

M. Werner, directeur de l'Académie des beaux-arts, sera chargé de l'exécution.

Berlin, 27 juin.

Bulletin du 27 juin, 10 heures du matin.

« L'empereur a très bien dormi cette nuit ; son état n'a éprouvé aucun changement. » Signé : LAUER, LANGENBECK, WILMS, 27 juin.

Les Turcs sont concentrés aux environs de la Canée. La panique est générale. Les communications sont interrompues. Le nombre des victimes est inconnu. Aucun navire européen n'est mouillé dans le port.

Washington, 27 juin.

Une déclaration de la convention démocratique de l'Ohio considère comme définitive la décision du dernier congrès confirmant le titre de président à M. Hayes. La convention démocratique de l'Ohio demande néanmoins la continuation de l'enquête sur les fraudes électorales.

Nouvelles du soir

Hier a été célébré, à la chapelle des Frères-Passionistes de l'avenue de la Reine-Mortense, le mariage de M. Paul de Cassagnac avec Mlle Julia Acard. Les témoins de M. Paul de Cassagnac étaient M. de Beaupin, ancien préfet, et M. de Loquessie, député de Tarn-et-Garonne.

Les témoins de Mlle Acard étaient M. Couvelet, ancien officier, et M. Clément Laurier, député de l'Indre.

M. Paul de Cassagnac n'a pas épousé une Italienne, comme on l'a dit inexactement, mais une jeune et charmante Alsacienne, fille du comte et de la comtesse Stéphane Acard, et femme

d'un esprit supérieur, réunissant au mérite de la beauté le mérite non moins appréciable de la fortune.

Par des raisons tirées d'un grand douil réent, les deux familles ont été seules conviées et le mariage a eu lieu dans les conditions les plus simples.

C'est M. l'abbé Lamarche, curé de Sainte-Marie des Batignolles, qui a donné la bénédiction nuptiale aux époux, en présence de M. le curé de Saint-Philippe du Roulo, à la juridiction duquel appartenait la jeune mariée, et qui a tenu à assister au mariage, pour adresser à M. Paul de Cassagnac des paroles élevées et émus de félicitation et d'encouragement.

Des souvenirs de confraternité militaire unissaient M. de l'abbé Lamarche à M. Paul de Cassagnac. Après avoir fait la campagne de Grinéo comme aumônier militaire, M. le curé de Sainte-Marie des Batignolles fut décoré sur le champ de bataille de Gravelotte, où il assista volontairement les soldats français. Se constituant prisonnier pour ne pas se séparer d'eux, il les accompagna dans les villes-fortes où ils furent internés, et, par des soins admirables et un dévouement inépuisable, il en préserva et en consola des centaines dans les casernes sombres et malsaines de l'Allemagne du Nord.

M. Paul de Cassagnac fut l'un des prisonniers qu'il arracha aux misères et aux souffrances morales de la captivité, et le digne prêtre était certainement plus ému hier en bénissant le mariage de son ami, qu'il ne l'avait été sous la pluie d'obus des batailles livrées autour de Metz.

Les drapeaux des consuls d'Espagne d'Ande, de Grèce, de Venezuela sont en borne pour la mort de la reine Mercedes.

On lit dans le *Nouvel-Journal* : « A l'occasion de la fête nationale, le gouvernement a décidé que, pendant la journée du dimanche 30 juin, l'entrée de l'Exposition serait réduite à 25 centimes par personne. »

Extrait d'une dépêche du *Journal des Débats* : « Le Congrès s'est placé à un point de vue tout à fait opposé à celui de 1856 ; il a sanctionné en quelque sorte l'alliance des trois empereurs, à laquelle l'Angleterre est venue accéder ; il n'en peut dire d'une manière générale que le premier partage de la Turquie est une chose désormais arrêtée. »

Par la façon dont la question bulgare a été résolue dans les trois dernières séances et par la manière dont les autres questions sont déjà en voie de se résoudre tous les plénipotentiaires européens sont satisfaits, mais personne n'est convaincu de la durée de l'œuvre qui va être accomplie.

Lundi, on s'occupera de la Grèce, avec l'assistance des délégués grecs. Il est question de créer une Roumélie occidentale avec les provinces d'Epire, Thessalie, Macédoine et Albanie. La Grèce recevra, selon toute apparence, la Grèce ; ensuite viendra la question du Danube et de la Roumanie. Sur ce point, la Russie paraît décidément devoir obtenir gain de cause. L'Angleterre a accepté la Bessarabie pour obtenir Batoum, et plusieurs membres du Congrès se seraient prononcés en ce sens que, si la Roumanie insistait trop, on créerait une autre principauté de ce nom, avec de nouvelles limites.

L'Arménie viendra en dernier lieu. L'Angleterre paraît s'être entendue à ce sujet avec la Russie. Batoum restera à la Turquie, et l'Angleterre établira en Arménie un protectorat analogue à celui de la France sur le Liban, mais dans des conditions plus fortes et en organisant une défensive sérieuse.

La dette turque sera répartie de façon que toutes les provinces que la Turquie viendra à perdre paient chacune leur part. La Bulgarie, en dehors du tribut qu'elle paiera à la Porte, devra donc supporter aussi sa part de la dette. Cette question n'est pas encore définitivement réglée.

Vienne, 17 juin.

« Dès aujourd'hui le compromis austro-hongrois est une affaire conclue, vu que toutes les lois dont il se compose ont été sanctionnées par l'empereur. »

Le Reichsrath vient d'être ajourné. La clôture du Parlement hongrois aura lieu dimanche ; et, à cette intention, l'empereur se rendra à Buda-Pesth pour prononcer le discours du Trône.

Petite bourse du boulevard de faux juin :

3 0/0 76.55.  
5 0/0 113.70 66 1/4 72 71 1/4.  
Rente 77.35 40.  
Turc 16.35 32.  
Egypte 276 275.62  
Banque 456.2 456.87  
Russie 87 1/8 87  
Hongrois 81 15/16  
Florin 65  
Lots turcs 56  
Ferme, sans affaire.

DEPÊCHESTELEGRAPHIQUES

Berlin, 27 juin.

Le Congrès ayant résolu de déterminer seulement les lignes générales du traité de paix, il est question d'une conférence composée des seconds ou des troisièmes plénipotentiaires qui continueraient, à Berlin, l'œuvre du Congrès, en réglant les détails non arrêtés par le

Congrès, en outre ; de l'œuvre de la commission militaire et la commission consulaire ; mais, aucune décision n'a encore été prise. La question n'a pas même été agitée au sein du Congrès.

Berlin, 27 juin.

Le cour de Prusse a ordonné un deuil de trois semaines, à l'occasion de la mort de la reine d'Espagne.

Lausanne, 26 juin.

S. A. R. Mgr le comte de Chambord, est arrivé ici hier et est descendu à l'hôtel Beau-Rivage.

Marseille, 27 juin.

M. de Freycinet est parti ce matin pour Nice par le train de 7 h. 50. Le ministre des travaux publics repassera demain ici et entrera à Paris pour la fête du 30 juin.

Toulouse, 27 juin.

M. Ostafet, banquier, vient de suspendre ses paiements. Le passif est évalué à 5 millions.

Rome, 27 juin.

Le Pape, dans une lettre au cardinal de Lavalette, vicaire-général de Rome, proteste contre l'abolition de l'instruction religieuse dans les écoles municipales de Rome et insiste pour augmenter le nombre des écoles congréganistes.

Les journaux déplorent la mort de la reine d'Espagne.

Athènes, 27 juin.

Des avis de Crète annoncent que l'Assemblée nationale a fait connaître aux consuls les détails relatifs aux incendies et aux massacres commis par les Turcs.

2,500 familles du district d'Aponoroma sont sans asile et sans pain. L'amiral Hussein-pacha a demandé des secours. Les navires étrangers quittent le port de la Canée.

Londres, 27 juin.

Chambres des Communes. — Sir H. Stafford Northcote, répondant à M. Hayter dit que le gouvernement n'a reçu aucune confirmation officielle de la nouvelle que des bacheliers auraient été employés contre les insurgés de Crète et qu'ils auraient massacré des femmes dans les environs de la Canée. Il espère que la nouvelle est exagérée.

M. Layard a reçu l'ordre de faire une enquête.

Londres, 27 juin.

Un copiste employé au ministère des affaires étrangères, nommé Marvina, a été accusé, aujourd'hui, devant le magistrat, d'avoir communiqué le *Memorandum au Globe*.

Londres, 27 juin.

Il résulte du plaidoyer prononcé par l'avocat du gouvernement que Marvina a aidé, le 30 mai dernier, deux fonctionnaires supérieurs à prendre une copie du *Memorandum* pour les ministres.

Le même jour, le *Globe* a publié une édition spéciale dans laquelle il donna le résumé de ce document. Marvina a relevé ensuite plusieurs copies du texte du *Memorandum* que le *Globe* a également publié.

Le prévenu a été remis en liberté jusqu'au 6 juillet.

MARCHE DES BLES

Londres, 28 juin, 2 h.

D'après une dépêche de Berlin, publiée par le *Times*, le prince Gortschakoff a déclaré mercredi au congrès, que les concessions faites par la Russie dépassent de beaucoup ce qu'elle voulait faire, mais elle a consenti à des sacrifices pour amour de la paix. Lord Beaconsfield a répondu en exprimant son admiration pour les nobles sentiments du prince, et l'espoir que la Russie persistera dans cette voie.

Il paraît probable que le Congrès sera terminé dans dix jours.

Madrid, 28 juin, 5 h. soir.

Une messe basse à été célébrée ce matin, après laquelle le corps de la Reine a été conduit solennellement à la gare.

COMMERCE

MARCHE LINIER

LINS DE PAYS. — Affaires pour réassortiments, à prix sans changement. En général, il reste très peu de lins en compagnie ; les bons lins et les supérieurs font presque entièrement défaut. — ETROUS DE PEIGNAGE. — Il s'est vendu un peu plus d'étrous que la semaine dernière. On demande surtout les sortes communes comme qualité. — LINS DE RUSSIE. — On s'en fait un peu plus d'affaires en lins disponibles, moyennant de légères concessions sur les prix. — FILS. — La situation ne s'est guère modifiée depuis la semaine dernière, et la petite reprise, signalée dans notre dernier bulletin, ne paraît pas s'être généralisée. — FILS DE RETE. — Un peu plus de recherche, mais on n'évoque pas la production. Les affaires paraissent plus que jamais disposées à maintenir la réduction du travail. — TOILES. — La vente ne s'est pas améliorée, mais on espère que le bon temps doit nous rejoindre dans huit jours, et qui a à peu près assuré le sort de nos récoltes, aura une grande influence sur la reprise des affaires.

ÉTATS DE LILLE. — Etat des quantités de lins et de toutes importations et exportations pendant la 2<sup>e</sup> décennie de juin 1875. — Importations. — Lins teillés étoupes 48,305 k. — Fils de lin 29,34 k. — Toiles de lin 6,370 — Exportations. — Lins teillés étoupes 12,510 k. — Fils de lin 19,325 k. — Toiles de lin 77 k.

NOUVELLES DE LA RECOLTE

Aux pluies incessantes a succédé un temps chaud et sec depuis jeudi dernier. Aussi les lins qui avaient été couchés par les pluies d'orages se sont-ils presque partout relevés. La récolte promet d'être bonne, bien qu'en certains endroits la mauvaise qualité de la graine ait donné des lins clairsemés.

MARCHE BELGES

Pas de changements importants à signaler cette semaine.

MARCHE D'ANVERS du 27 juin.

Capés. — Marché calme et sans affaires de premières mains.

Cloqués. — Marché calme et à peu près

sans demandes ; prix sans variation. On va de 7,000 hect. avoines de St.-Petersbourg, fr. 45 à 13 3/4 les 100 kil.

LAINES. — On a vendu aujourd'hui 436 laine en suint de la Plata.

RETOILES RAFFINÉES. — Les prix ci-après s'entendent pour parties premier coulé :

Disp. blanc, selon Payé Vendeurs

Junio . . . . . 25 10 . . . . . 25 50 . . . . .  
Juillet . . . . . 25 10 . . . . . 25 50 . . . . .  
Août . . . . . 25 10 . . . . . 25 50 . . . . .  
Septembre . . . . . 25 10 . . . . . 25 50 . . . . .  
4 derniers mois . . . . . 25 10 . . . . . 25 50 . . . . .  
3 derniers mois . . . . . 25 10 . . . . . 25 50 . . . . .  
Marché en inc.

PARIS, 27 juin. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant 42 25 Juillet-août 42 75  
Juillet 80 75 Suc. 85 p. 40/1337 60  
Juillet-août 80 75 7/9 disp. 64 25  
4 derniers 88 75 bl. n°3 cour. 67 40  
Lin courant 74 25 Juillet-août 67 25  
Juillet 74 25 Farines 3 m., c. 23 20  
4 derniers 74 25 Juillet-août 67 25  
Spiriteux cour. 53 50 Juillet-août 53 50  
Juillet 53 50 Marsue Darbau 66 25

MARCHÉ AUX GRAINS DE LILLE

Quantité de sacs de 1 hect. (prix moyen) 2 43  
Bl. 51 sacs id. 2 43  
Prix extrêmes du blé blanc. 4 27  
Bl. de blé max. 4 27  
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1<sup>re</sup> q. 4 25

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Ombres, Arras.

Blé blanc 23 57  
Blé maxcaux 22 14

Co-répondance Financière